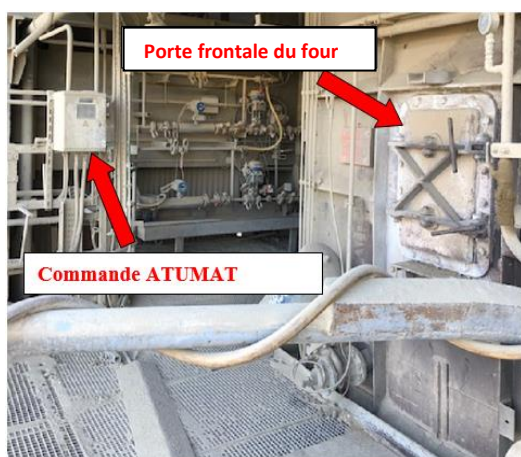


Poussières aux yeux lors d'un tir Atumat

DESCRIPTIF DE L'ACCIDENT

Contexte	→ L'amont four est encrassé. Un nettoyage des concrétions est nécessaire. L'intervention est réalisée avec une pompe Atumat, par la porte frontale de la grille Lepol.
Déroulé	→ La procédure d'intervention en place est respectée. L'opérateur maniant la lance Atumat est équipé de toutes les protections anti-feu : pantalon, veste longue, gants, cagoule à visière. Il est assisté d'un préposé à la commande de la pompe. Celle-ci est déportée, mais sur le même plancher. Durant l'intervention de nettoyage, le four déclenche suite à un incident mécanique sur la grille. Le four et la grille passent en pression. Des gaz chauds chargés en poussières s'échappent par la porte ouverte pour l'intervention.
Conséquences	→ Le préposé à la commande Atumat a voulu aider l'opérateur à évacuer les lieux, et a reçu de la poussière dans les yeux.



POURQUOI CET ACCIDENT ?

- Le préposé à la commande de l'Atumat portait des lunettes de sécurité standard.
- Il a voulu porter assistance à son collègue alors qu'il ne portait pas d'EPI adaptés à la zone fortement empoussiérée.

COMMENT EVITER CET ACCIDENT ?

- La zone chaude doit être balisée, avec accès limité, dès lors qu'une porte ou trappe doit être ouverte, par exemple pour une visite ou une intervention de nettoyage.
- Toute personne susceptible d'intervenir sur la zone de manipulation de l'Atumat doit être équipée d'EPI spécifiques à la zone chaude.
- Prévoir dans le mode opératoire du chantier de tir Atumat des conditions d'évacuation et de secours.
- En tout état de cause, toute personne présente dans la zone chaude balisée, par exemple sur le plancher de la zone d'intervention Atumat, doit porter des lunettes étanches.